

La réussite, un rêve à notre portée!

Rapport annuel
2015-2016

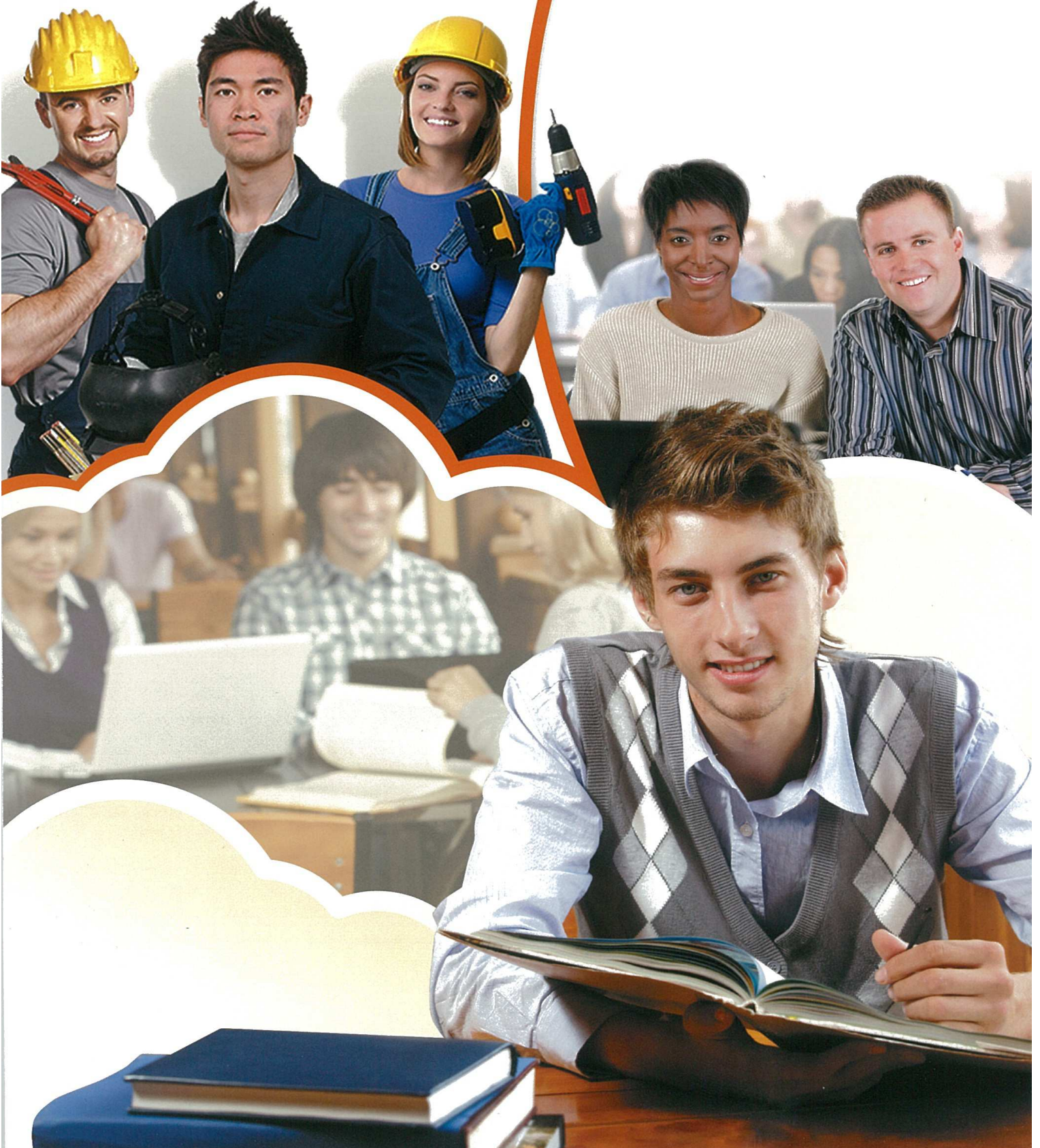


Ensemble vers la réussite!



Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais

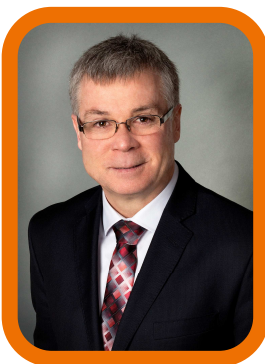
Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.



Mot de la présidente et du directeur général



Johanne Légaré,
présidente



Jean-Claude Bouchard,
directeur général

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que nous vous présentons le Rapport annuel 2015-2016 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

Il met en lumière les gestes qui ont été posés, les projets qui ont été réalisés dans le cadre du Plan d'action annuel centré sur l'amélioration continue de la réussite éducative des élèves. Dans cette foulée, nous désirons mettre en lumière certaines actions qui méritent votre attention, notamment au chapitre :

- Des taux de diplomation et de qualification en hausse parce que supportés par des actions porteuses tant au primaire qu'au secondaire;
- Du décrochage scolaire par le suivi d'une recherche-action permettant un meilleur dépistage des élèves à risque, la détermination des facteurs sur lesquels nous devons agir, et l'analyse de nos pratiques de gestion;
- Des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA) en termes de qualité, de variété, d'adaptabilité et de réussite, notamment pour ceux intégrés en classe régulière;
- Des services aux élèves immigrants afin de leur permettre de mieux s'intégrer et de vivre, eux aussi, la réussite;
- Et, des moyens à mettre en place pour enrayer l'intimidation et la violence (afin de rehausser le sentiment de sécurité), et améliorer les habitudes de vie des élèves (alimentation et activité physique) suite à l'analyse de situation effectuée dans chaque établissement.

Au chapitre de la croissance de la clientèle, l'année 2015-2016 n'a pas été en reste des années antérieures avec son lot de gestion de surplus d'élèves dans certaines écoles, d'ajouts d'espace, de redéfinitions de bassins avec toutes les consultations publiques qu'elles nécessitent.

Nous vous invitons donc à parcourir ces quelques pages, à prendre connaissance de la diversité et de la qualité des projets mis de l'avant pour soutenir, encourager, accompagner nos élèves sur la voie de la réussite.

La présidente de la CSPO

Johanne Légaré

Le directeur général

J.C. Bouchard

NOTRE PERSONNEL	2016	2015	NOS ÉLÈVES	2016	2015
Personnel enseignant	991	970	Préscolaire 4 ans	87	77
Personnel professionnel	81	81	Préscolaire 5 ans	1 520	1 499
Personnel de soutien	528	540	Primaire	9 129	8 788
Personnel cadre	86	85	Secondaire	4 392	4 372
Total au 30 septembre	1686	1676	TOTAL :	15 128	14 736
Élèves à temps plein (ETP) – Formation générale des adultes en juin				769	763
Élèves à temps plein (ETP) – Formation professionnelle en juin				826	858
Départs à la retraite : 35	10 ans de carrière : 66	20 ans de carrière : 46	30 ans de carrière : 16		



Table des matières

Mot de la présidente et du directeur général.....	3
Bilan de notre plan d'action 2015-2016	
Orientation 1 : Des services éducatifs de qualité.....	5
Orientation 2 : Un environnement socio-éducatif stimulant.....	8
Orientation 3 : Un personnel et une gestion administrative centrés sur les besoins et la réussite des élèves.....	10
Orientation 4 : Des partenariats à privilégier dans l'accomplissement de notre mission.....	12
Planification stratégique 2014-2018.....	13
Déclaration contre l'intimidation et la violence.....	15
Nos résultats 2015-2016... en lien avec la Convention de partenariat	17
Les membres du Conseil des commissaires 2015-2016.....	22
Les décisions du Conseil des commissaires.....	23
Les décisions du Comité exécutif.....	29
Les états financiers.....	32
Gestion et contrôle des effectifs.....	35
Rapport du protecteur de l'élève.....	37
La CSPO en action.....	39

Bilan de notre plan d'action 2015-2016

1

Orientation Des services éducatifs de qualité

La Commission scolaire offre des services éducatifs adaptés, des programmes et des parcours scolaires répondant aux besoins et aux intérêts variés des élèves en vue de leur réussite.

Réalisations

- Les encadrements ministériels sont intégrés aux orientations et aux actions des services : en particulier, la mise à jour des normes et modalités, l'appropriation des programmes et l'évaluation des apprentissages, les services à dispenser aux élèves en difficulté, etc.;
- Les services éducatifs proposent aux établissements un plan de formation et d'accompagnement qui répond aux besoins exprimés dans le cadre des conventions de gestion et de réussite éducative;
- Les résultats scolaires font l'objet d'une analyse rigoureuse à chaque étape et des moyens sont mis en place pour atteindre les objectifs fixés;
- Notre **taux de diplomation et de qualification** pour la cohorte 2008-2015 est passé à **77,3%**, de 72,5% qu'il était pour la cohorte 2007-2014;
- Notre **taux de réussite aux épreuves uniques du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES)**, pour juin 2014, se situe à **85,3%** par rapport à 86,9% en 2013 (la moyenne provinciale se situant à 83,9% pour le secteur public pour juin 2014); les résultats pour juin 2015 et 2016 ne sont pas encore publiés; par contre, nous savons déjà que le taux de réussite à **l'épreuve d'écriture de 5^e secondaire** est passé de : 73,1% en 2014, à 75,3% en 2015 et à **76,1%** en juin 2016, (74,5% à 78,6% et à 80,6% pour l'ensemble du secteur public du Québec);

NOS TAUX DE RÉUSSITE AU PRIMAIRE :

	2014 - 2015			2015 - 2016		
	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle
Français (résultante)	94,1%	93,9%	95,1%	94,2%	95,4%	96,8%
Français (écriture)	92,9%	88,9%	93,9%	92,6%	92,8%	95,0%
Français (lecture)	90,3%	88,8%	89,2%	91,1%	90,9%	93,1%
Mathématique (résultante)	93,2%	91,7%	91,4%	94,4%	95,1%	91,7%
Mathématique (résoudre)	85,7%	85,4%	88,9%	87,3%	90,9%	88,8%
Mathématique (raisonner)	93,5%	93,8%	91,6%	94,8%	96,2%	90,5%

Note : De façon générale, les résultats sont en augmentation; de façon plus marquée en mathématique au 2^e cycle et en français au 3^e cycle.

Remarque : en **vert**, résultat similaire ou supérieur à l'année antérieure; en **orange**, taux inférieur de 0,1% à 2% et en **rouge** taux inférieur de plus de 2%.

NOS TAUX DE RÉUSSITE AU SECONDAIRE :

	2014 - 2015					2015 - 2016				
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e
Français (résultante)	84,6%	90,0%	84,6%	91,8%	86,2%	85,3%	89,1%	85,7%	90,6%	86,9%
Français (écriture)	82,4%	85,7%	77,5%	76,7%	75,4%	83,0%	86,5%	79,3%	78,1%	76,1%
Français (lecture)	69,5%	81,0%	75,6%	73,4%	88,8%	74,4%	75,5%	72,8%	75,3%	85,5%
Mathématique (résultante)	82,7%	81,7%	74,0%	62,4%	86,2%	81,8%	84,8%	76,5%	77,5%	88,3%
Science et technologie	88,0%	87,1%	87,3%	79,6%	89,8% 90,3%	84,8%	82,9%	90,5%	82,5%	83,8% 86,9%
Univers social	84,4% 88,8%	80,8% 87,8%	73,7%	78,5%	85,5%	84,1% 87,2%	80,8% 85,0%	75,4%	75,3%	89,7%

Notes:

- * Les résultats en 4^e et 5^e secondaire ne tiennent pas compte des cours d'été et des examens de reprise;
- * Les résultats en mathématique de 4^e et 5^e secondaire concernent la séquence CST (Communauté/Société/Technique);
- * Les résultats en science et technologie de 5^e secondaire font référence à la chimie et à la physique, dans l'ordre;
- * Les résultats en univers social de 1^{re} et 2^e secondaire se rapportent à l'histoire d'abord, puis à la géographie;
- * On note une amélioration en français de 1^{re}, 3^e et 5^e secondaire, en mathématique de presque tous les niveaux, en sciences et technologie de 3^e et 4^e secondaire; mais des difficultés en mathématique et en sciences et technologie de 1^e.

- La Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) mise sur des **pratiques pédagogiques** universelles jugées efficaces par la recherche (enseignement explicite, enseignement réciproque, gestion de classe, gestion des apprentissages et des comportements, etc.);
- Nos priorités :
 - Le **dépistage précoce** (préscolaire et 1^{re} année) des difficultés scolaires, la prévention et l'intervention (**projet «PEP»** – Pratiques éducatives préventives);
 - La **rééducation** (fréquence et intensité de l'intervention) pour les élèves dyslexiques;
 - L'exploitation de la trousse **«Prime»** en mathématique de 3^e et 4^e année;
 - Le **projet «Lire et comprendre»**, implanté en 5^e et 6^e année, de même qu'en 1^e secondaire; le **référentiel en lecture** pour le 10-15 ans;
 - La promotion de la démarche de prévention et d'intervention graduée; l'appropriation de la **«Réponse à l'intervention»** (RAI);
- En plus d'une **variété d'options, de concentrations ou de «voies»**, la CSPO offre le *Programme d'éducation internationale* et le *Programme Sport-Études et/ou Art-Études*, dans plusieurs de ses établissements, tant au niveau primaire que secondaire;
- Notre **clientèle immigrante** a augmenté de façon significative, passant de 172 élèves en juin 2015 à 234 élèves en juin 2016, nécessitant l'ajout de 4 classes d'accueil portant notre total à 15 classes;
- Les 8 prescriptions du **Plan d'action en français** de la CSPO, dont la lecture interdisciplinaire, sont au cœur des nos activités en français (25 000 \$ ont été consacrés à la mise en œuvre de ce plan);
- Les **réalités technologiques** habitent de plus en plus nos établissements particulièrement dans les projets pédagogiques : **169 nouveaux ordinateurs** portables à l'usage des enseignants (pour un total de 778), et **135 nouveaux tableaux interactifs** (pour un total de 850);
- Près de 25 élèves se sont engagés dans un projet de **concomitance** (dont le but est d'obtenir à la fois le diplôme d'études secondaires et les préalables permettant d'accéder à la formation professionnelle);

- Des projets pédagogiques particuliers (PPP) visaient à intéresser 81 jeunes de 15 ans et plus au monde de la formation professionnelle.
- Près de **42 classes spécialisées** (du primaire et du secondaire) répondent aux besoins des élèves éprouvant des difficultés (dysphasie, déficience motrice et/ou intellectuelle, troubles du spectre de l'autisme, difficulté sévère d'adaptation, déficience auditive et/ou visuelle, etc.; suivant les statistiques ministérielles les plus à jour, **23,1%** de nos élèves du primaire, dont **89,2%** intégrés en classe régulière en 2015-2016, bénéficiaient de plans d'intervention (22,5% pour l'année antérieure, dont 89% intégrés), alors que ce taux s'élève à **36,8%** au secondaire, dont **68,1%** intégrés (35,8% pour 2014-2015, dont 63,4% intégrés); au secondaire, les classes en adaptation scolaire reçoivent les élèves qu'on ne peut intégrer;
- La «**Stratégie d'intervention Agir Autrement** » (SIAA) permet d'adapter nos pratiques en milieu défavorisé; 6 écoles profitent des projets suggérés par cette stratégie;
- La **formation générale des adultes** (FGA) a généré **769 ETP** – élèves temps plein, par rapport à 763 l'année antérieure; chez les moins de 20 ans, le taux de réussite se situe à **42,8%** par rapport à 46,2% en 2014-2015, et à 44,7% en 2013-2014, ; le Renouveau pédagogique a été implanté au 1^{er} cycle (formation de base continue); il est en appropriation à la formation de base diversifiée;
- La **formation professionnelle** (FP) a réalisé **826 ETP** en 2015-2016, par rapport à 858 l'année précédente; chez les moins de 20 ans, le taux de réussite se situe à **60,4%** par rapport à 58,8% en 2014-2015 et à 61,7% en 2013-2014; le Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO) et le Centre de formation professionnelle Vision-Avenir (CFPVA) offrent près de 21 programmes; en 2015-2016, nous avons enregistré **168 nouvelles inscriptions chez les moins de 20 ans** par rapport à 190 l'année précédente; la CSPO s'inscrit toujours dans un modèle de régionalisation au niveau de la formation professionnelle;
- Les services de la **RAC** (Reconnaissance des acquis et des compétences) ont généré 64 diplômes ou qualifications (69 en 2014-2015); le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (**SARCA**) a reçu près de 2347 demandes (2021 en 2014-2015); et le **Réseautact** (service aux entreprises) a généré un chiffre d'affaires de 2,1 M\$ (1,7 M\$ l'année précédente).

À poursuivre :

- L'analyse de nos pratiques de gestion en matière de pédagogie;
- L'accompagnement de notre personnel dans la mise en application de pratiques pédagogiques novatrices, le lien avec les résultats scolaires et les objectifs énoncés dans les conventions de gestion et de réussite éducative; l'implication dans les projets prioritaires;
- L'adéquation entre les cadres d'évaluation et les apprentissages effectués en classe;
- L'appropriation des mesures d'adaptation; un soutien au personnel qui travaille auprès des ÉHDAA et le suivi rigoureux des plans d'intervention;
- La lecture interdisciplinaire à tous les niveaux;
- Les services aux clientèles immigrantes;
- L'accompagnement des clientèles en Formation en métiers semi-spécialisés (FMSS) et en Formation préparatoire au marché du travail (FPT) où les taux de réussite se situent respectivement à 63% et à 19%;
- Un suivi plus serré de nos ÉHDAA intégrés en classe régulière où le taux de réussite se situe à 46%;
- La promotion de notre offre de service au secondaire compte tenu de l'exode de la clientèle vers le secteur privé (26,8 % en 2015-2016).



Orientation

Un environnement socio-éducatif stimulant

La Commission scolaire assure un environnement éducatif dynamique, sain et sécuritaire, propice aux apprentissages, à l'épanouissement et à la persévérance scolaire .

Réalisations

- Les établissements sont le théâtre de nombreuses réalisations qui font l'objet de communiqués de presse, d'articles de journaux ou de reportages et qui mettent en évidence les habiletés et le talent de nos élèves;
- La Commission scolaire propose aux élèves des **Projets-Commission** qui leur permettent aussi de s'épanouir et de persévérer :
 - La **Semaine des sciences** (18 au 22 janvier) et **l'Expo-Sciences régionale** (11 au 13 mars) où 10 projets de la CSPO ont été reconnus;
 - La **Semaine de la francophonie** (21 au 24 mars) visant à promouvoir la langue française et ses multiples expressions culturelles qui a donné lieu à des activités plutôt locales;
 - La 18^e édition du **Concours Entrepreneuriat (devenu Osentreprendre)** qui a couronné 2 équipes dont celle en adaptation scolaire (École Euclide-Lanthier / Les Colibris) qui a présenté son projet à la finale provinciale du 16 juin;
 - Le Défi Apprenti Génie, le Défi Génie Inventif, les projets reliés au Programme la **Culture à l'école** (25 000 \$), la dictée PGL, l'Étudiant Outaouais, le Gala du Réseau du Sport étudiant du Québec (RSEQ) qui a décerné 16 prix à nos écoles, les **Jeux olympiques spéciaux à l'intention des ÉHDAA** (10 juin 2016) impliquant près de 150 élèves, etc.;
- La CSPO a participé activement au programme **Forces Avenir** : 10 candidatures ont fait la une des publications hebdomadaires régionales;
- Des efforts sont déployés afin de favoriser des **transitions harmonieuses** entre le monde de la petite enfance et le préscolaire, le primaire et le secondaire, et entre le monde des jeunes et celui des adultes (le projet Cassiopé, l'évaluation des enfants qui fréquentent le préscolaire, les comités de transition primaire-secondaire, le projet TÉVA - Transition École-Vie active), etc.;
- En **formation professionnelle**, les activités de promotion demeurent nombreuses et importantes, notamment : la Foire des métiers qui a rassemblé plus de 35 partenaires, la Tournée de l'Escouade FP, la Semaine d'information scolaire et professionnelle dans les écoles secondaires (7 au 11 décembre 2015), les Portes ouvertes (22 et 21 janvier 2016), les «Élèves d'un jour», la promotion dans les médias, les affiches promotionnelles, les outils à l'intention des jeunes du primaire et du secondaire, le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans les métiers de la construction (PAF), etc.;
- Notre participation aux divers chantiers du projet de **recherche-action en persévérance scolaire**, sous la gouverne de M. Pierre Collerette et M. Daniel Pelletier, nous a permis de mieux nommer les facteurs qui incitent les élèves à décrocher, de détecter les élèves à risque et de prévoir des suivis individualisés par le biais du Programme Trait-d'Union, d'identifier les pratiques de gestion gagnantes;
- **Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ (formation générale des jeunes) :**
19,3% en juin 2014 (par rapport à 19,4% en juin 2013 et à 20,7% en juin 2012), **les garçons** sont passés de 24% à 22% à **24,4%**; **les filles**, de 17,3% à 17% à **14,5%**;
- **Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en FGA (formation générale des adultes) :**
31,1%, chez les moins de 20 ans, en 2015-2016, par rapport à 29,5% l'année précédente;
- **Le taux de sorties sans diplôme ni qualification en FP (formation professionnelle) :**

21,8%, chez les moins de 20 ans, en 2015-2016, par rapport à 20,7% l'année précédente.

- Pour assurer un **parc immobilier en meilleur état**, plus de **5,6 M\$** ont été consentis pour le maintien des actifs immobiliers et la résorption du déficit de maintien incluant l'allocation de réfection et de transformation des actifs (mesure 50620);
- Nous avons procédé à l'ouverture de l'École 033 (École des Cavaliers); nous avons poursuivi les travaux permettant la construction de l'École 034; les **travaux d'agrandissement** des écoles des Deux-Ruisseaux, du Grand-Boisé, immeuble Notre-Dame-de-la-Joie de l'École de la Vallée-des-Voyageurs ont été complétés;
- Nous avons acheminé une demande d'agrandissement du Centre de Formation professionnelle et d'ajout d'une nouvelle école primaire dans le secteur Ouest, et à la Pêche, et d'une école secondaire dans le secteur urbain centre;
- Dans le cadre de la mesure 50740, le projet de terrains synthétiques à l'École secondaire Grande-Rivière a été retenu;
- Les négociations et les travaux conjoints avec la Ville de Gatineau afin d'acquérir des terrains pour les nouvelles écoles se poursuivent toujours;
- La 6^e phase du **Plan d'accès aux établissements pour personnes handicapées** a débuté; les travaux touchant maintenant 23 établissements atteignent 2,7 M\$ sur les 3,5 M\$ octroyés.
- Les plans de lutte contre **l'intimidation et la violence** sont maintenant incorporés aux conventions de gestion et de réussite éducative; chaque école s'est choisi un porteur de dossier et a mis sur pied un comité de suivi dont le rôle est d'organiser des activités de prévention et de civisme, de définir un protocole d'intervention, de revoir annuellement le portrait de l'école afin de réajuster les moyens visant à corriger les vulnérabilités; des services de soutien sont dispensés par l'Équipe-Conseil de la Commission scolaire; le **sentiment de sécurité** qui s'établit à **81%** sera de nouveau mesuré au printemps 2018 lors de la prochaine passation du **SÉVI** (Sondage École Violence Intimidation);
- Le **Sondage Propel** administré au printemps 2015 à tous les élèves de la 5^e année du primaire à la 5^e du secondaire nous a permis de mieux connaître leurs habitudes de vie en matière d'alimentation et de pratique d'activités physiques; il en est ressorti que **40% des élèves sont physiquement actifs** (50% des garçons pour 29% des filles), que les élèves sont moins actifs à leur arrivée au secondaire et que leur intérêt pour les saines habitudes de vie décroît tout au long du secondaire; les écoles ont été appelées à élaborer un plan d'action en lien avec leurs réalités, qui s'inscrit maintenant dans les conventions de gestion et de réussite éducative;
- 13 écoles ont adhéré au programme «À pied, à vélo, Ville active»; certaines se sont dotées d'un Trottibus ou d'un Pédibus;
- 11 établissements participent au Programme des **Écoles éco-citoyennes** (projets «**Enviro éducatif**»); les élèves sont encouragés à s'investir dans des projets environnementaux;
- Les élèves côtoient, au quotidien, des jeunes d'autres cultures qui arrivent de plus en plus nombreux chez nous; une ouverture à la différence s'impose; à l'instar de leurs compagnons fréquentant le *Programme d'éducation internationale*, les élèves sont invités à jouer un rôle actif dans leur communauté;
- Les élèves s'initient à la **démocratie scolaire** par le biais de divers comités ou conseils étudiants; les 2 **forums** annuels (3 et 24 février 2016) leur donnent l'occasion d'échanger sur leurs préoccupations, de partager leurs expériences dans des milieux souvent différents.



À poursuivre :

- La recherche-action en persévérance scolaire; participation des DG à une COP (communauté de pratique) provinciale en lien avec la réussite scolaire; mise en place des COP de directions d'établissement;
- Le travail amorcé dans les services de garde au niveau du programme d'activités éducatives en lien avec les projets éducatifs des écoles;
- Le développement du concept de l'approche orientante et de la culture entrepreneuriale;
- La promotion de la formation professionnelle;
- La mise à jour et la diffusion des *Plans des mesures d'urgence*;
- La mise en application de la *Politique en matière de développement durable*; l'élaboration de la *Politique d'aliénation des biens*;
- Les protocoles à conclure avec les services policiers et les organismes sociaux en matière de lutte contre l'intimidation et la violence; une compréhension commune des concepts d'intimidation et de violence; révision de la *Politique visant à contrer l'intimidation et la violence* et élaboration d'un plan d'action-commission;
- Un *Plan d'action en matière de saines habitudes de vie* (Commission scolaire);
- Une sensibilisation à l'importance de faire des choix santé en matière d'alimentation et d'activités physiques;
- L'implication communautaire et la sensibilisation à l'écocitoyenneté.

3

Orientation

Un personnel et une gestion administrative centrés sur les besoins et la réussite des élèves

La Commission scolaire accompagne, soutient et valorise un personnel compétent qui utilise, avec efficacité et efficience, toutes les ressources disponibles pour favoriser la réussite de nos élèves.

Réalisations

- Pour une meilleure **insertion professionnelle**, la Commission scolaire encourage la mise en œuvre de mentorat, les échanges, le travail d'équipe, le partage d'expertise, la formation continue; les différents services offrent à leurs personnels des formations de pointe et les accompagnements nécessaires à l'exercice de leurs fonctions; l'«**approche client**» s'inscrit dans tous les services que nous devons dispenser;
- Dans un contexte de croissance de notre clientèle étudiante, le **Service des ressources humaines**:
 - Il s'investit, plus que jamais, dans le recrutement de personnel de qualité (ex. la participation au Salon de l'emploi - 12 mars 2016), tout en assurant le suivi au **Programme d'accès à l'égalité en emploi**;
 - Avec l'arrivée du nouveau personnel, il diffuse les incontournables et les changements apportés aux **conventions collectives**; il a également créé un comité: **Coordination-Négo**, qui a permis aux gestionnaires de suivre de près le déroulement des négociations de ces conventions collectives;
 - Il diffuse et applique le **Code d'éthique** du personnel;
 - Il soutient les directions dans l'accompagnement de leur personnel en développement professionnel et dans l'**appréciation du rendement**;

- Il contribue à développer une culture organisationnelle en santé et mieux-être et propose un **Programme d'aide au personnel** (Groupe Shepell.fgi) à ceux et celles qui en manifesteraient le besoin;
- L'ensemble du personnel se sensibilise, de plus en plus, à la **gestion axée sur les résultats** (GAR); que ce soit dans les services administratifs ou dans les établissements, les gestionnaires se fixent des objectifs réalistes, choisissent les moyens appropriés pour les atteindre, mettent en place les pratiques qu'ils jugent gagnantes, évaluent et rendent compte des résultats obtenus, puis se réajustent; les sixièmes **conventions de gestion et de réussite éducative**, élaborées dans chaque établissement au printemps 2016, s'inscrivent dans cette démarche;
- Parmi les **pratiques efficaces** qui ont retenu l'attention des services, on peut noter :
 - L'analyse des implications des **compressions budgétaires** dans les différents secteurs d'activités; les modifications prescrites par la loi au niveau des règles budgétaires;
 - La mise en application et l'utilisation de **formulaire électroniques** (inscription aux activités de formation, bordereaux de paye, suivi des absences du personnel et des remplacements à effectuer...); poursuite réduite du pilotage de MOZAÏK, mais retrait dans plusieurs secteurs d'activités;
 - Utilisation de **LUMIX** dans la préparation des tableaux de bord servant à l'analyse des résultats des élèves;
 - En matière de transport, utilisation de **la carte «Adresse Québec»** dans le logiciel **Géobus**;
 - Amélioration de l'usage du **SPI** (Suivi Personnalisé Internet) au niveau des **plans d'intervention**;
 - Alertes installées dans les systèmes de certaines écoles primaires;
 - Mise à jour de la **Procédure «Dossier de l'élève»** (finalisée au secteur «jeune», en poursuite en FGA);
 - Refonte des **Sites WEB** des établissements avec la plateforme Wordpress, basée sur un modèle unique; mise à jour du **site WEB de la Commission scolaire**;
 - Poursuite de l'implantation du **Portail Édu-Groupe** (nouvelle version du module parental à venir);
 - Analyse d'implantation d'Office 365 complétée;
 - Arrimage des Intercoms avec la téléphonie IP; remplacement des appareils incompatibles;
 - Application des pratiques pédagogiques jugées efficaces; utilisation accrue des technologies dans les projets à caractère pédagogique (achat de portables, de tableaux interactifs et de tablettes); interconnexions amorcée des 5 commissions scolaires de la région;
 - Occupation adéquate de l'**espace médiatique** afin de faire connaître les «bons coups» de notre Commission scolaire; mise à jour du **Recueil de gestion**.

À poursuivre :

- **L'utilisation de nouveaux moyens technologiques et de nouveaux logiciels visant l'efficacité et l'efficience des services; la poursuite des travaux au niveau du portail et notre entrée dans les médias sociaux; la création des formulaires pour les frais de voyage et de déplacement, les demandes d'avances et de petites caisses, les transferts de budget et les inter-unités, etc.;**
- **La révision de la *Politique pour contrer la violence et le harcèlement en milieu de travail*;**
- **L'archivage dans «Clé de voûte»; suivi de la mise à jour du Calendrier de conservation;**
- **Le *Guide des communications* précisant le rôle et les responsabilités de chacun;**
- **Une procédure de transmission de l'information relative aux activités réalisées dans les établissements;**
- **L'implantation du système de gestion des requêtes du transport (GRDT);**
- **L'analyse et la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives;**
- **La révision des politiques et des procédures existantes.**



4

Orientation

Des partenariats à privilégier dans l'accomplissement de notre mission

Notre Commission scolaire entretient l'étroite collaboration entre l'école, la famille et la communauté, en appui à notre démarche éducative, pour le plein développement et l'épanouissement de nos élèves, le mieux-être de la communauté, du milieu.

Réalisations

- Les communiqués de presse, le Cahier de la rentrée, le Rapport annuel, le Portail, les sites WEB et les pages Facebook de la Commission scolaire et des établissements sont autant de moyens privilégiés pour **faire connaître** aux parents, puis au grand public, **les réalisations de notre Commission scolaire**;
- Les **parents** demeurent nos **premiers partenaires**: ces derniers sont nombreux à participer et à s'engager au sein des conseils d'établissement (CÉ), du Comité de parents, du Comité ÉHDAA et des divers comités du Conseil des commissaires; et c'est sans compter toutes les actions bénévoles qu'ils effectuent au quotidien, auprès des jeunes, dans nos établissements; une formation pour les membres des CÉ est organisée annuellement (le 3 novembre pour cette année) et des fascicules ont été préparés à l'intention des membres des CÉ pour mieux saisir certaines réalités financières;
- La Commission scolaire siège à différentes tables qui souhaitent son expertise en matière d'éducation : la Table Éducation Outaouais, Gatineau, Ville en santé, Comité «Habiter mon quartier», la Commission Loisirs-Sports de la Ville de Gatineau, les tables locales et régionales de concertation sur les saines habitudes de vie, la table de concertation MÉES– MSSS, la table des Commissions scolaires, etc.;
- La **concertation entre les commissions scolaires** de la région est omniprésente.
- Un suivi rigoureux et diligent des **doléances** ou des **plaintes** exprimées par les parents est assuré par le Service du Secrétariat général; les plaintes et les insatisfactions ont été réglées informellement et le **Protecteur de l'élève** a eu à intervenir dans deux dossiers dont la teneur est précisée dans son rapport annuel;
- La Commission scolaire se fait un devoir d'être présente à tous les événements qui mettent en lumière les réalisations et les réussites de nos élèves; la participation des commissaires à ces événements est particulièrement remarquable;
- La **Fondation de la CSPO** a le loisir de faire connaître son implication et son apport important dans tous les projets qui favorisent la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves (ex.: Campagne de financement permettant d'offrir, à des élèves démunis, les fournitures scolaires dont ils ont besoin). Elle a tenu son souper-bénéfice le 14 avril 2016.

À poursuivre :

- **L'intégration des organismes communautaires et des nouveaux partenaires dans la recherche de solutions visant la persévérance et la réussite scolaires;**
- **La reconnaissance des partenaires et la définition de nos besoins en matière de partenariat;**
- **L'analyse et la rentabilisation de notre participation au sein de certains organismes partenaires.**

Planification stratégique 2014-2018

NOTRE MISSION (Notre raison d'être)

Afin de favoriser la réussite de tous ses élèves, d'en faire des citoyens bien intégrés socialement et professionnellement, engagés et responsables, de contribuer au mieux-être et au devenir de la communauté qu'elle dessert, **notre Commission scolaire se donne comme mission :**

1. D'offrir à ses élèves, jeunes et adultes, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité, répondant à leurs besoins multiples et variés;
2. De soutenir et d'accompagner ses établissements dans la réalisation de leur mission;
3. De faire la promotion et de valoriser l'école publique;
4. De contribuer au développement de la région et de la communauté par la mise en œuvre de services et d'activités associés à son domaine de compétence.

NOTRE VISION (Ce que nous voulons être)

« Plus que jamais soucieuse de la persévérance et de la réussite des élèves, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais se veut une organisation apprenante, fière d'un personnel performant et dynamique qui, de concert avec les parents, les partenaires, la communauté et les élus, met tout en œuvre pour offrir à sa clientèle des services de qualité! »

NOS VALEURS, NOS CROYANCES (Ce qui guide nos actions)

Fidèle à sa tradition d'excellence, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais souhaite répondre aux besoins et aux attentes du milieu : elle vise, dans toutes ses actions, le maximum d'efficacité et d'efficience, c'est-à-dire de « faire les bonnes choses et de bien les faire ».

Valeurs priorisées	Attitudes
<ul style="list-style-type: none"> → Le respect des autres et de leur compétence, qui préside à des relations humaines de qualité, qui crée cette atmosphère de vie agréable et stimulante; → L'ouverture d'esprit et l'empathie, avec lesquelles il faut recevoir les autres; → L'écoute attentive qui permet de bien comprendre les problématiques et d'accepter les solutions novatrices. 	Accueil
<ul style="list-style-type: none"> → L'adhésion à la mission et aux orientations de l'organisation qui nous place en mode « solution » face aux défis à relever et qui nous incite à être créatif, à oser prendre des initiatives, à persévérer, à nous dépasser; → L'éthique professionnelle qui nous guide sur la voie de la rigueur, de l'équité, de l'honnêteté intellectuelle, de la loyauté, de l'intégrité. 	Engagement
<ul style="list-style-type: none"> → L'esprit d'équipe qui se traduit dans la collaboration, qui nous incite à l'entraide, au partage des informations judicieuses et des bonnes pratiques dans le cadre d'une communication franche et qui nous permet aussi de nous réaliser tout en contribuant à l'épanouissement d'autrui. 	Accompagnement
<ul style="list-style-type: none"> → La reconnaissance des réalisations, des initiatives et des bons coups de chacun, mais aussi de l'organisation, de ces réussites qui engendrent un sentiment de fierté, de devoir accompli et qui cultivent notre sentiment d'appartenance à la Commission scolaire. 	Valorisation

La réussite, un rêve à notre portée



Ensemble vers la réussite!

ORIENTATION

1

Des services éducatifs de qualité

1. Augmenter le taux de diplomation et de qualification.
2. Améliorer la persévérance et la réussite scolaires chez certains groupes cibles en FGJ.
3. Améliorer la maîtrise de la langue française.

ORIENTATION

2

Un environnement socio-éducatif stimulant

4. Diminuer le nombre de sorties sans diplôme ni qualification en FGJ et en FGA.
5. Assurer un environnement sain et sécuritaire dans les établissements.
6. Développer les préceptes d'une citoyenneté responsable.

L'élève

ORIENTATION

3

Un personnel et une gestion administrative centrés sur les besoins et la réussite des élèves

7. Soutenir la compétence et le développement professionnel de notre personnel; favoriser des relations humaines de qualité.
8. Exploiter nos ressources en vue d'atteindre nos objectifs pédagogiques.

ORIENTATION

4

Des partenariats à privilégier dans l'accomplissement de notre mission

9. Solliciter, encourager et soutenir la collaboration des parents dans la réalisation de notre mission.
10. Entretenir une culture de partenariat qui contribue à la réalisation de notre mission et au développement de la communauté.



Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
www.cspo.qc.ca

Réalisation : kameteo.ca

Déclaration contre l'intimidation

Considérant que, pour bien apprendre, il faut d'abord se sentir en sécurité, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais souhaite assurer un environnement favorable à l'épanouissement et à la réussite éducative de ses élèves, un environnement exempt d'intimidation et de violence où l'intégrité physique et psychologique sera respectée (Politique visant à prévenir et à contrer la violence en milieu scolaire, adoptée en juin 2007).

Dans le respect des prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique en matière d'intimidation et de violence* (article 220), la Commission scolaire s'est engagée dans une démarche d'accompagnement des membres de la direction afin de favoriser leur autonomie dans la gestion de ce dossier dans chacun des milieux.

De la formation et des outils ont été mis à leur disposition afin de mieux s'appropriier les exigences de la loi et d'en assurer le suivi auprès de l'ensemble du personnel. À titre d'exemple :

- L'arrimage des objectifs du plan de lutte à la convention de gestion et de réussite éducative;
- Le monitoring pour la révision du plan de lutte à la violence et à l'intimidation en lien avec les données recueillies;
- Les échanges et les partages des pratiques gagnantes;
- Le volet encadrement et code de vie;
- Le gabarit pour finaliser le protocole d'intervention de chaque établissement;
- Un point statutaire aux rencontres de concertation primaire et secondaire, etc.

De plus, notre agente pivot participe au réseautage regroupant les agents des 4 commissions scolaires francophones de la région. Un plan d'action régional a été élaboré par le comité régional qui a vu le jour il y a deux ans.

Depuis plusieurs années déjà, des actions sont prises pour diminuer ou contrer les manifestations d'intimidation ou de violence. Mais au-delà des mesures coercitives, un volet prévention s'ajoute et la mise en place d'activités visant un climat scolaire positif et bienveillant (valorisation aux comportements positifs), comportements-vedettes du mois, Projet Pacifique avec Cap-Santé Outaouais, Acti-leaders, ateliers en partenariat avec le Service de police de la ville de Gatineau (AVISE - VIP), Brigades 51, ateliers par Espace Outaouais, activités visant l'acceptation de la différence ainsi que la communication positive, etc.

Enfin, des partenaires de la communauté se joignent à nous afin de mieux contrer le phénomène de l'intimidation et de la violence et garantir le climat propice au développement et à la réussite de nos jeunes.



Au printemps 2016, tous les élèves de la CSPO ont complété le sondage SÉVI – Sondage École Violence Intimidation (de la 4^e année du primaire à la 5^e année du secondaire) et le QP3 (pour les élèves du préscolaire à la 3^e année du primaire). Dans le sondage SÉVI, 81% de nos élèves affirment se sentir en sécurité à l'école, ce qui représente 3% de plus que dans le sondage PROPEL réalisé l'an dernier. Ce résultat est similaire à celui obtenu au SÉVI de 2014, à la différence près qu'il inclut les 4 écoles secondaires, ce qui n'était pas le cas en 2014 puisque 2 des 4 écoles secondaires avaient participé au SÉVEQ (Sondage sur la Sécurité et violence en milieu éducatif), c'est-à-dire l'étude de Claire Beaumont de l'Université Laval, et n'avaient donc pas été soumises au SÉVI.

La cour d'école demeure l'endroit le plus à risque où se produisent des conduites inappropriées. Les directions d'établissements et leur comité ont mis en place, avec leur personnel, des activités et des mesures pour modifier certains comportements et contribuer ainsi au développement d'un milieu sain, sécuritaire et bienveillant.

En juin 2016, les événements rapportés par les intervenants des écoles placent la violence physique (53%, en baisse de 4%) au premier rang suivie par la violence verbale (32%, en augmentation de 4%), la violence sociale (12%), la violence électronique (1%) et la violence écrite (0,5%).

Comme il y a 2 ans, les élèves qui ont répondu au SÉVI nous indiquent qu'ils vivent plus souvent de la violence verbale et sociale; la violence physique apparaissant au 3^e rang à égalité avec la violence en lien avec la sexualité.

À la lumière de ces données, nous pouvons croire qu'il sera judicieux d'accroître et de peaufiner nos interventions face à la violence verbale : ce sera notre défi! En ce sens, les intervenants deviendront, de plus en plus, les exemples à suivre en matière de communication positive!



La Convention de partenariat

Nos résultats 2015-2016

Le contexte dans lequel la présente Convention de partenariat a été élaborée au printemps 2010 prévaut toujours. Notre clientèle est en pleine croissance; au 30 septembre 2016, elle se chiffre à 15 128 élèves sans compter ceux et celles qui fréquentent la Formation générale des adultes et la Formation professionnelle, 1 595 élèves «temps plein»; elle pourrait, suivant les prévisions ministérielles, atteindre les 18 627 en 2019-2020.

Par ailleurs, les dernières statistiques ministérielles, obtenues à ce jour, touchent une fin de cohorte (2007-2008) qui en était, en juin 2014, à sa 7^e année au secondaire et qui n'a que partiellement bénéficié des mesures mises en place lors de l'élaboration de la Convention de partenariat (2010) et des Conventions de gestion (à partir de 2011); il est donc encore difficile de mesurer, à ce moment-ci, l'impact que les moyens choisis ont eu sur la réussite de ces élèves.

1. A. TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AU SECONDAIRE AVANT L'ÂGE DE 20 ANS*

	2004 - 2005			2005 - 2006			2006 - 2007			2007 - 2008			2008-2009		
	Juin 2011			Juin 2012			Juin 2013			Juin 2014			Juin 2015		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	64,5	74,1	69,2	67,9	72,4	70,1	62,3	70,2	65,9	68,1	77,7	72,5	74,9	79,9	77,3
Région 07	58,0	71,5	64,5	63,1	69,9	66,4	62,1	69,8	65,8	65,6	74,4	69,8	69,6	75,7	72,4
Réseau public	63,1	75,9	69,3	65,3	77,1	71,0	66,4	77,8	71,9	68,1	79,8	73,8	69,6	80,6	74,9
Québec	67,6	79,5	73,4	69,6	80,5	75,0	70,6	81,2	75,8	72,5	83,0	77,7	73,8	83,9	78,8

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 69,6%

Pour juin 2013 : 74% pour juin 2017 : 78% pour juin 2020 : 81%

Nos résultats se sont améliorés de 4,8% par rapport à juin 2014; les résultats obtenus en juin 2015, par la cohorte 2009-2010, après 6 ans, nous permettent de croire que nous pourrions atteindre 79,9% dès juin 2016.

REMARQUES :

- Par rapport à juin 2014, le taux de diplomation et de qualification s'est amélioré de 6,8% chez les garçons et de 2% chez les filles;
- Dans le Portrait des statistiques ministérielles, on note une augmentation dans tous les secteurs, soit de 6,3% en Formation générale des jeunes, de 2,0% en Formation générale des adultes, et de 0,5% en Formation professionnelle, toujours par rapport à juin 2014;
- À la CSPO, le taux de diplomation est passé de 67,6% à 71,8% alors que le taux de qualification est passé de 4,9% à 5,5%.

* Tous parcours confondus

1. B. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGJ

	2010 - 2011			2011 - 2012			2012 - 2013			2013 - 2014		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CSPO	23,2	21,9	22,5	24,0	17,3	20,7	22,0	17,0	19,4	24,4	14,5	19,3
Région 07	28,9	22,7	25,8	27,0	21,1	24,0	26,3	20,9	23,7	25,4	17,1	21,3
Réseau public	23,1	14,3	18,6	22,7	14,3	18,4	21,9	13,9	17,8	19,8	12,6	16,2
Québec	20,1	12,6	16,2	19,8	12,9	16,2	18,8	11,9	15,3	17,4	11,0	14,1

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 27,7%

Pour juin 2013 : **26%** pour juin 2017 : 23% pour juin 2020 : 20%

La cible fixée pour l'ensemble de l'exercice a été dépassée de 0,7%.

REMARQUES:

- Notre taux de sorties sans diplôme ni qualification est passé de 23,1% en 2009–2010 à 19,3% en 2013–2014;
- Pendant cette période, notre taux de sorties sans diplôme ni qualification s'améliore chez les garçons (0,5%) mais beaucoup plus rapidement du côté des filles (6,8%).

1. C. TAUX DE SORTIES SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION EN FGA

2008 – 2009 : 37%	2009 – 2010 : 35%	2010 – 2011 : 37%	2011 – 2012 : 34%
2012 – 2013 : 32%	2013 – 2014 : 27%	2014 – 2015 : 30%	2015 - 2016 : 31%

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 36%

Pour juin 2013 : **35%** pour juin 2017 : 33% pour juin 2020 : 30%

La cible fixée pour 2017 a été dépassée de 2%.

2. RÉSULTATS AUX ÉPREUVES UNIQUES DU MÉLS

Taux de réussite pour l'ensemble des épreuves uniques, de juin 2009 à juin 2014 :

De juin 2009 à juin 2011, le français et l'anglais étaient les deux seules matières où des examens ont été administrés, ce qui rendait aléatoire la comparaison avec les années antérieures*. Depuis juin 2012, des examens en Histoire et éducation à la citoyenneté, en Sciences et technologie et en Mathématique de 4^e secondaire ont été administrés; on peut difficilement comparer le taux de réussite pour l'ensemble des épreuves de 2009 à 2011 avec le taux de réussite des années 2012 à 2014.

	CSPO	Région 07	Réseau public	Québec
Juin 2009 *	86,0	85,4	86,0	88,2
Juin 2010 *	92,6	91,4	91,8	93,3
Juin 2011 *	93,2	90,5	91,8	93,4
Juin 2012	83,4	81,8	80,1	83,4
Juin 2013	86,9	83,7	83,4	86,1
Juin 2014	85,3	84,1	83,9	86,4

Taux de réussite aux épreuves de français (écriture) de 5^e secondaire :

Entre juin 2008 et juin 2016, le taux de réussite de la CSPO est passé de 78,0% à **76,1%** alors que pour l'ensemble du réseau public, il est passé de 82,0% à 80,6%.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 78%

Pour juin 2013 : **83%** pour juin 2017 : 87% pour juin 2020 : 92%

Cible révisée du plan stratégique 2014-2018: 85% pour juin 2018

La cible fixée pour juin 2013 n'a pas été atteinte; celle de 2020 semble de plus en plus irréaliste.

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) du 2^e cycle du primaire:

Le taux de réussite se situe à **85%**, en juin 2016, par rapport à 82% en 2014 et 85% en 2015.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 74%

Pour juin 2013 : 78% pour juin 2017 : 82% pour juin 2020 : 85%

Cible révisée du plan stratégique 2014-2018: 86% pour juin 2018

La cible fixée pour l'ensemble de l'exercice est maintenant atteinte.

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) du 3^e cycle du primaire:

Le taux de réussite se situe à **95%**, en juin 2016, par rapport à 85% en 2014 et 83% en 2015.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 71%

Pour juin 2013 : 75% pour juin 2017 : 80% pour juin 2020 : 85%

Cible révisée du plan stratégique 2014-2018: 86% pour juin 2018

La cible fixée pour juin 2017 est présentement atteinte.

Taux de réussite aux épreuves de français (lecture) de 3^e secondaire:

Le taux de réussite se situe à **70%**, en juin 2016, par rapport à 62% en 2014 et 59% en 2015.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2009 : 64%

Pour juin 2013 : 70% pour juin 2017 : 75% pour juin 2020 : 80%

La cible fixée pour juin 2017 est en voie d'être atteinte.

3. TAUX DE QUALIFICATION DANS LE PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

Suivant les indications actuelles, le taux de qualification en FPT (Formation préparatoire au marché du travail) se situe à **19%** et à **63%** en FMSS (Formation aux métiers semi-spécialisés) par rapport à 11% et 50% en 2011-2012.

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 25%

Pour juin 2013 : 18% en FPT et 46% en FMSS pour juin 2017 : 22% en FPT et 50% en FMSS

La cible fixée pour le FMSS a été atteinte; celle fixée pour le FPT est en voie d'être atteinte.

4. UN ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Deux objectifs ont été arrêtés : le taux d'élèves physiquement actifs et le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité dans nos établissements.

Le **taux d'élèves physiquement actifs** a pu être évalué; un questionnaire «EN FORME», produit par le Centre PROPEL a été administré aux élèves en 2014-2015 qui nous indique que **40%** des jeunes respectent le niveau d'activité physique recommandé (soit 60 minutes par jour d'activités d'intensité moyenne), **50%** chez les garçons, mais **29%** seulement chez les filles.

Par contre, suivant les résultats du SÉVI (Sondage École Intimidation Violence) le taux d'élèves éprouvant un sentiment de sécurité s'élève à 81% pour l'ensemble de la Commission scolaire (83% au primaire et 79% au secondaire). Les zones vulnérables ont été identifiées et des actions ont été entreprises qui, pour chaque école, s'inscrivent dans la convention de gestion et de réussite éducative.

Le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence s'inscrit désormais dans la convention de gestion tout comme c'est devenu le cas pour les saines habitudes de vie.

5. LE NOMBRE DE NOUVEAUX INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (TEMPS PLEIN) ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS

→ 2007 – 2008 : 160 → 2008 – 2009 : 193 → 2009 – 2010 : 199 → 2010 – 2011 : 213
→ 2011 – 2012 : 253 → 2012 – 2013 : 208 → 2013 – 2014 : 190 → 2014 – 2015 : 168

Cible de la Convention de partenariat :

Situation de départ en juin 2008 : 160

Pour juin 2013 : **170** pour juin 2017 : 185 pour juin 2020 : 200

La cible était atteinte, mais fluctue suivant divers facteurs.

Moyens privilégiés pour favoriser la réussite

- Un plan d'accompagnement du personnel se rapportant aux besoins exprimés dans les conventions de gestion (particulièrement en lecture, en mathématique et en sciences);
- Une expérimentation élargie des pratiques pédagogiques efficaces validées par la recherche (ex. l'enseignement explicite, l'enseignement réciproque, la gestion des apprentissages et la gestion des comportements); une appropriation systématique de la réponse à l'intervention (RAI);
- Un déploiement de l'équipe d'orthopédagogues dans les établissements centrée sur la prévention, le dépistage précoce et l'intervention rapide;
- L'harmonisation de l'élaboration et du suivi des plans d'intervention (SPI);
- Un suivi particulier aux élèves HDAA intégrés en classe régulière;
- Un suivi plus rigoureux des élèves empruntant le parcours de formation axée sur l'emploi (PFAE);
- Une attention particulière portée par les enseignants-ressources aux élèves à risque ou plus fragiles, en 4^e et 5^e secondaire;
- Une importance plus grande accordée aux diverses transitions par la transmission des informations permettant une continuité de services, plus particulièrement auprès des élèves éprouvant des difficultés;
- Une application plus rigoureuse des voies de renforcement de la Stratégie d'intervention «Agir autrement»;
- La lecture interdisciplinaire priorisée à tous les niveaux;
- Le déploiement du continuum en «approche orientante» et la promotion de la Formation professionnelle;
- L'instauration de mesures rehaussant le sentiment de sécurité, dans chaque établissement, et de mesures visant à rendre davantage les élèves physiquement actifs.

Chaque année, au moment du bilan annuel, les établissements sont appelés à brosseur un tableau de leur situation. Les résultats scolaires ont été analysés, à chaque étape, à partir de tableaux de bord élaborés grâce au logiciel LUMIX, par le Service de l'organisation scolaire, et à partir des statistiques fournies par le Service des ressources éducatives. De nouveaux objectifs sont alors fixés pour l'année subséquente. Une rencontre, entre la direction de l'établissement et le directeur général adjoint, permet d'échanger sur les résultats obtenus, la pertinence des nouvelles cibles, les moyens choisis pour y arriver; plusieurs rencontres de réflexion pédagogique permettent aussi d'aborder en grand groupe certaines problématiques vécues en cours d'année. Un plan d'accompagnement, élaboré par le Service des ressources éducatives, répond aux besoins exprimés par les établissements dans leur convention de gestion et de réussite éducative.

Au fil du temps, le nombre d'objectifs est appelé à croître afin de répondre aux réalités des établissements; ainsi des cibles ont été définies au sujet de la lutte à l'intimidation et à la violence ou encore, dans le domaine des saines habitudes de vie, ou de la promotion de la Formation professionnelle.



Les membres du Conseil des Commissaires 2015-2016



Mario Crevier
Vice-Président
Conseil



Johanne Légaré
Présidente de la CSPO



Gilles Chagnon
Vice-président
Comité exécutif



Gilbert Couture



Caroline Sauvé



Nathalie Villeneuve



Marcel Pépin



Marthe Nault



Christiane Gourde



Réjean Desjardins



Francine Lorange



Alain Gauthier



Antoine Gomis



Silvia Barkany



André Maurice



Bianca Nugent

Les décisions du Conseil des Commissaires

Les membres du Conseil des commissaires ont siégé à 15 reprises lors de l'année 2015-2016. Les sujets ont fait l'objet de discussions autour de la table et les commissaires ont adopté les résolutions afférentes. Nous vous présentons la liste des différentes décisions.

SEPTEMBRE

- Remplacement de la demande d'agrandissement (six locaux) de l'École au Cœur-des-Collines (La Pêche) par une demande de construction d'une nouvelle école primaire 3–18.
- Nomination de la vice-présidente ou du vice-président et des membres du Comité exécutif par la proposition de l'un ou l'autre des membres du Conseil (sauf si l'un des membres du Conseil exige que la procédure d'élection soit appliquée);
- Nomination de M. Jean-Claude Bouchard et de M. Marcel Lalonde comme scrutateurs, aux fins de la procédure d'élection à la vice-présidence, et des membres du Comité exécutif;
- Prolongation du mandat de M. Reynald Labelle comme protecteur de l'élève et de Mme Myriam Beauparlant comme substitut;
- Désignation de M^e Manon Chénier pour l'application et la mise à jour du Code d'éthique et de déontologie des commissaires;
- Détermination de la rémunération annuelle des commissaires et des commissaires parents ainsi que des suppléments versés à la présidente et aux vice-présidents du Conseil et du Comité exécutif;
- Modification apportée à la demande d'écoles secondaires dont l'ouverture est prévue en septembre 2019 et 2021, afin de fixer à 810 le nombre de places disponibles au programme régulier de chacune des deux écoles;
- Nouvelle demande au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour la première phase de construction d'un agrandissement du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO) pour 2017-2018;
- Nomination du vice-président et des membres du Comité exécutif et désignation des membres au siège des différents comités et des représentants de la CSPO auprès de différents organismes et de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ);
- Ordre de changement autorisant un dépassement de 20 888,55 \$ pour les travaux non prévus dans les écoles primaires et les centres, ainsi qu'un montant estimatif de 15 000 \$ dans les trois écoles secondaires en milieu urbain, dans le cadre du projet « Arrimage des systèmes d'interphone avec la téléphonie IP »;
- Ordre de changement d'une somme de 81 618,30 \$ pour les travaux d'enlèvement d'amiante non prévus au Centre de formation professionnel Vision-Avenir, dans le cadre du projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées »;
- Demande au MÉESR de décréter un moratoire sur le projet de réforme de l'éducation, quant à la décentralisation dans les écoles, au pouvoir de taxation, et au maintien des élections scolaires.

OCTOBRE

- Manifestation de soutien à l'endroit de l'école publique, témoignage d'admiration du conseil quant à la qualité du travail du personnel et quant à son engagement et exigence exprimée au gouvernement du Québec d'accorder à la CSPO les moyens nécessaires pour poursuivre sa mission qui est de dispenser les services éducatifs de qualité;

- Dépôt des états financiers de la CSPO pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015;
- Entente relative aux frais de croissance de la Ville de Gatineau exigibles pour l'agrandissement de l'École des Deux-Ruisseaux et octroi du contrat relatif aux frais d'agrandissements, au montant de 3 842 600 \$, à Construction GMR & Associés Inc.;
- Adhésion au mandat d'appel d'offres regroupé du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'inspection et l'entretien des dispositifs anti-refoulement des immeubles :
- Acquisition de 132 tableaux numériques interactifs SmartBoard, 223 494 \$, incluant les composants et les frais d'installation, et de 132 projecteurs Epson, 121 836 \$;
- Consultation en vue de modifier les bassins de clientèle des écoles secondaires Mont-Bleu et de l'Île ainsi que de l'École des Deux-Ruisseaux à compter du 1er juillet 2016;
- Confirmation du rôle de fiduciaire de la CSPO, pour le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO) et de la Commission scolaire des Draveurs (CSD), pour le Service aux entreprises Réseautact;
- Approbation du protocole d'entente concernant la construction et la gestion d'un entrepôt à l'École

secondaire Mont-Bleu, entre la Ville de Gatineau, la CSPO et le Club d'athlétisme CIRRUS de Gatineau.

NOVEMBRE

- Nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour les services de vérification (audit) externe pour les années financières 2015-2016 et 2016-2017, pour un montant total de 78 000 \$, soit 39 000 \$ par année;
- Adoption du plan de travail du Comité des services éducatifs, du Comité de l'organisation scolaire et du transport ainsi que du Comité du partenariat et des communications;
- Désignation du secrétaire général et directeur du Service des communications, M. Pierre Ménard, comme représentant de la CSPO auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

DÉCEMBRE

- Adoption du vocable «École des Cavaliers» pour identifier l'école 033 et modification de son acte d'établissement;
- Adhésion au mandat d'achat du CCSR, relatif à l'acquisition d'ordinateurs et de moniteurs neufs, pour un engagement annuel de 615 000 \$;



- Adoption des modifications des bassins des effectifs scolaires des écoles secondaires de l'Île et Mont-Bleu et déplacement des élèves du Programme régulier fréquentant l'École secondaire Mont-Bleu et habitant dans le bassin des écoles du Plateau et Saint-Jean-Bosco (partie à l'ouest du boulevard Saint-Raymond) vers l'École secondaire de l'Île, avec quelques exceptions;
- Adoption des modifications des bassins des effectifs scolaires des Écoles des Deux-Ruisseaux et de l'Amérique-Française;
- Cession d'un terrain par la municipalité du Pontiac pour l'agrandissement de l'École de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Notre-Dame-de-la-Joie); engagement de la CSPO à payer les frais encourus pour la préparation des documents et autorisation à entamer des négociations pour une nouvelle entente pour le partage des aménagements (gymnases et cours d'école) situés sur le territoire de la municipalité de Pontiac.

FÉVRIER

- Nomination du récipiendaire du Prix Rachel Patry 2016, selon la recommandation du comité de sélection, qui sera dévoilé le 9 mars 2016;
- Demande au Premier ministre du Québec de respecter la durée du mandat des commissaires et de la présidente, d'introduire avec prudence et cohérence les changements en partenariat, et de tenir les élections scolaires en même temps que les élections municipales à l'automne, auquel cas ils accepteraient de réduire la durée de leur mandat et ainsi conserver leur privilège d'être élus au suffrage universel; transmission d'une copie de cette résolution au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aux députés provinciaux de l'Outaouais, à la FCSQ et à l'ensemble des CS du Québec;
- Déclaration de la troisième semaine de février comme étant celle des Journées de la persévérance scolaire (JPS) et inscription de la CSPO comme partenaire, appui à la Table Éducation Outaouais (TÉO) et à son Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS), qui lutte contre le décrochage afin que l'Outaouais soit une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés, et déclaration de la persévérance scolaire et de la réussite éducative comme étant une priorité pour la CSPO et pour la région et ses territoires;
- Institution d'un régime d'emprunts à long terme (jusqu'au 30 septembre 2016) auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 26 073 000 \$;
- Signature de l'amendement à l'entente du projet «Cour d'école verte à l'école secondaire Grande-Rivière»;
- Signature du «Protocole d'entente spécifique – École des Tournesols» avec la Ville de Gatineau;
- Autorisation du renouvellement des demandes de reconnaissance, auprès du MÉES, des programmes «Concentration en musique» et «Concentration en arts plastiques» à l'École secondaire Grande-Rivière, ainsi que du programme «Sport-Études» à l'École secondaire Mont-Bleu, pour les années 2016 à 2020 inclusivement;
- Contrats relatifs :
 - À l'agrandissement de l'École de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Notre-Dame-de-la-Joie), 3 108 000 \$ (Les Industries CAMA);
 - À l'agrandissement de l'École du Grand-Boisé, 2 125 800 \$ (Construction GMR Associés Inc.);
- Approbation du protocole d'entente modifié pour les travaux de construction et la gestion d'un entrepôt pour le club d'athlétisme CIRRUS, sur le terrain de l'École secondaire Mont-Bleu;



**Prix Rachel Patry :
Madame France Paquette**

- Annulation de l'adhésion au mandat d'achat relatif à l'acquisition d'ordinateurs et de moniteurs neufs du CCSR et adhésion au mandat d'achat du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), pour un engagement annuel de 615 000 \$;
- Adhésion au mandat d'achat relatif à l'acquisition d'équipements sans-fil du CCSR, pour un engagement total de 380 000 \$ sur 38 mois.

MARS

- Présentation du Rapport annuel 2014-2015;
- Remise du prix Rachel-Patry à Mme France Paquette;
- Retrait d'une «zone à risque» pour le transport scolaire de l'École du Plateau et de l'École Internationale du Village à compter de la rentrée 2016-2017;
- Appui à un projet pilote visant à améliorer la sécurité aux abords de l'École Jean-de-Brébeuf et de l'École des Tournesols;
- Appui aux démarches des représentants de l'École secondaire de l'Île et mandat donné à Mme Légaré et à M. Bouchard pour faire une demande de rencontre urgente avec la Ville de Gatineau afin de trouver une solution à la problématique de l'existence d'un campement de sans-abris aux abords de cette école;
- Adhésion au mandat d'appel d'offres regroupé du CCSR relatif au programme d'entretien en transport vertical dans ses immeubles;
- Poursuite des représentations auprès de la Ville de Gatineau et du gouvernement du Québec, afin que les institutions publiques soient exemptées de toute imposition de frais de croissance et achemi-

nement de cette résolution au ministre des Affaires municipales, à la FCSQ, aux membres de la Commission parlementaire qui procède à l'étude du projet de loi 83, aux députés de l'Outaouais, au maire et aux conseillers de la Ville de Gatineau, ainsi qu'aux présidents de la Commission scolaire des Draveurs (CSD) et de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV);

- Adhésion au mandat d'achat pour les licences Microsoft pour 2016-2017 à 2018-2019, de la GRICS, pour un engagement approximatif de 100 000 \$ par année;
- Adhésion au mandat d'achat pour les cartouches d'impression et de consommables, du 1er juillet 2016 au 30 juin 2020, du CSPQ, pour un engagement de 300 000 \$;
- Dépôt aux fins de consultations, auprès du Comité consultatif de gestion, de la Politique relative à la qualité de l'air intérieur, en vue de son adoption au plus tard le 8 juin 2016.

AVRIL

- Prix du bénévole décerné à Mme Annette Cormier et prix Coup de cœur, à Mme Hélène Bélisle;
- Adoption de la structure administrative et du plan d'affectation des cadres d'école et de centres et des administratrices et administrateurs pour 2016-2017;
- Transmission du plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2016-2019, aux fins de consultations, à la Ville de Gatineau, à la MRC des Collines-de-l'Outaouais et au Comité de parents;
- Transmission des actes d'établissement 2016-2017, aux fins de consultation, aux conseils d'établissement concernés ainsi qu'au Comité de parents;
- Demande, à la Ville de Gatineau, d'affecter des brigadiers adultes aux sites refusés en 2015-2016, de maintenir et d'ajouter certaines traverses ainsi que des passages piétonniers et leur signalisation, et transmission de cette demande au maire, aux conseillers des districts concernés et au superviseur, Section stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier de la Ville de Gatineau;



Prix du Bénévole: madame Annette Cormier

- Approbation de la mise en place du programme de type « Sport-études et Art-études » à l'École des Rapides-Deschênes, à compter de 2017-2018;
- Soumission des candidatures de M. Alain Gauthier et de M. Marcel Pépin et à l'Ordre du Mérite scolaire de la FCSQ;
- Adoption des travaux d'amélioration et de transformation prévus pour 2016-2017 à même le plan triennal d'investissements 2016-2017 à 2018-2019, le tout pour un montant de 1 060 500 \$;
- Promesse d'achat d'un terrain pour la construction de l'École 034, pour une somme de 789 930,40 \$, soit 46,46 \$ du m² et autorisation à signer l'acte de cession et tout acte juridique s'y rapportant;
- Contrats relatifs :
 - À la réfection des vestiaires de la piscine de l'École secondaire de l'Île, 479 000 \$ et de l'École secondaire Grande-Rivière, 544 000 \$ (DLS Construction inc.);
 - À la réfection de divers bassins de la toiture de l'École secondaire de l'Île, 329 549 \$ (Morin Isolation);
 - À la réfection des vestiaires des gymnases de l'École secondaire Mont-Bleu, 477 000 \$ (DLS Construction);
- Dépôt aux fins de consultations, auprès du Comité de parents et du Comité consultatif de gestion, de la Politique relative aux premiers soins et à la santé des élèves dans les établissements de la CSPO, en vue de son adoption le 8 juin 2016.

MAI

- Nomination de M. Sylvain Rivest au poste de directeur au Centre de formation professionnelle Vision-Avenir;
- Demande d'autorisation provisoire de contracter un emprunt, au MÉES, d'un montant de 1 247 636 \$ pour le projet d'aménagement d'un terrain soccer à l'École secondaire Grande-Rivière;
- Contrat relatif à l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et aux travaux de mise aux normes du Centre La Génération, 90 400 \$ (Construction Fred Trottier);
- Approbation de la Convention de partenariat entre la Caisse populaire Desjardins de Hull-Aylmer et la CSPO relative au projet d'aménagement de la cour de l'École Euclide-Lanthier;
- Approbation du document « Reçu - Quittance –

Transaction » relatif aux frais de croissance imposés par la Ville de Gatineau;

- Dépôt aux fins de consultations pour la définition du bassin des effectifs scolaires de l'École 034 et pour la modification des bassins de certaines écoles du secteur ouest.

JUIN

- Nomination de M. Martin Auger au poste de directeur à l'École du Dôme;
- Adoptions :
 - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-2019;
 - Actes d'établissement 2016-2017;
 - Politique relative à la qualité de l'air intérieur;
 - Cadre budgétaire de la CSPO 2016-2017 (à rendre public);
- Acquisition de 320 points d'accès sans-fil Cisco Meraki MR42, incluant la licence de gestion, la garantie, la maintenance logicielle et le soutien technique pour une période de 5 années, 229 004,80 \$ (Informatique Procontact inc.);
- Protocole d'entente de partenariat entre la CSPO et la Ville de Gatineau pour les projets : Inc.)
 - « Jouons dans une cour d'école verte » de l'École des Deux-Ruisseaux;
 - Un premier toit vert dans une école de Gatineau » de l'École du Lac-des-Fées;
 - « La cour de l'École Saint-Paul fait une cure de verdissement »;
 - « Grande-Rivière écon-eau-mise »;
 - Entente spécifique, de l'École Euclide-Lanthier;



Inauguration de l'École des Cavaliers

- Contrat relatif à la construction de la nouvelle École 034, 11 729 024 \$ (Construction J. Raymond Inc.);
- Adhésion aux mandats d'achats du CSPQ-MÉES-CCSR relatif à l'acquisition de tableaux numériques interactifs et autres équipements et accessoires pour un engagement de 545 000 \$ ainsi que pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table et portables pour un engagement de 1 423 400 \$;
- Nomination de M^e Manon Chénier à titre de personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires pour un mandat de trois ans, du 30 juin 2016 au 30 juin 2019;
- Approbation du processus d'appréciation du rendement du directeur général et formation du nouveau comité d'appréciation du rendement du directeur général;
- Approbation des protocoles d'entente spécifique de l'École des Deux-Ruisseaux et de l'École Saint-Paul avec la Ville de Gatineau;
- Abrogation de la politique intitulée Premiers soins et administration de médicament et adoption de la Politique relative aux premiers soins et à la santé des élèves dans les établissements de la CSPO;
- Taux d'intérêt sur les arrérages (taxes scolaires) fixé à 16 % pour l'année scolaire 2016-2017;
- Approbation des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes pour l'année scolaire 2016-2017;
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2016-2017 prévoyant des revenus et des dépenses de 171 017 474 \$, transmission du budget au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, fixant le taux de la taxe scolaire à 0,24742 \$ du 100 \$ d'évaluation, sous réserve de l'adoption du Règlement sur le produit maximal de la taxe scolaire 2016-2017;
- Demande d'ajouts d'espace au MÉES pour réitérer nos demandes précédentes quant à la construction d'écoles, soit :
 - École primaire de type 3-18, dans la municipalité de La Pêche, en vue d'une ouverture éventuelle en 2018;
 - École secondaire de 810 places au programme régulier, dans le secteur ouest, en vue d'une ouverture éventuelle en 2018 (040);
 - École primaire de type 4-24 en vue d'une ouverture éventuelle en 2018 (036);
 - École primaire de type 4-24 en vue d'une ouverture éventuelle en 2020 (037);
 - École secondaire de 810 places au programme régulier, dans le secteur centre, en vue d'une ouverture éventuelle en 2020 (041);
- Rejet des recommandations contenues dans le premier et dans le deuxième rapport du protecteur de l'élève à la suite d'une plainte relative au refus d'une dérogation pour l'entrée au préscolaire et demande que les suivis appropriés et habituels soient faits auprès des parents concernés;
- Approbation de la Convention de partenariat entre la Caisse populaire Desjardins de Hull-Aylmer et la CSPO relative au projet d'aménagement et d'embellissement de la cour de l'École des Tournesols.



Les décisions du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif ont siégé à 12 reprises lors de l'année 2015-2016; les sujets suivants ont fait l'objet d'échanges et de décisions :

AOÛT

- Contrat de service de placement média, au SRFPO, 95 000 \$ (VACARM Création Marketing inc.);
- Acquisition de 156 ordinateurs portables Dell, pour enseignants, avec accessoires, 135 681,67 \$ (IT2GO).

SEPTEMBRE

- Achat de 52 ordinateurs et de 52 écrans plats pour l'École 033, 31 415,28 \$ (IT2GO);
- Achat de 32 ordinateurs, de 28 écrans plats et de 8 portables pour l'École des Deux-Ruisseaux, 25 176,20 \$ (IT2GO);
- Prolongation du bail de location de l'immeuble St-Joseph, jusqu'au 30 juin 2023, entre la CSPO et La Place des Artistes de Farrellton;
- Adhésion à un appel d'offres de services regroupés de la FCSQ pour la vérification des antécédents judiciaires;
- Achat de 47 ordinateurs et de 15 portables pour l'École secondaire Grande-Rivière, 33 665,38 \$ (IT2GO);
- Nomination de M. Gilbert Couture comme personne responsable de la vérification des comptes;
- Approbation des frais de participation de M. Marcel Pépin au 3^e Forum des idées pour le Québec (Un système d'éducation pour le XXI^e siècle) du Parti libéral du Québec.

OCTOBRE

- Contrat pour la fourniture et l'installation de toiles solaires à l'École 033, 30 607,16 \$ (Couvre-Plancher Suprême);
- Participation au Forum sur la démocratie scolaire, et allocation pour l'hébergement, de M. Marcel

Pépin, qui fournira un rapport détaillé des discussions et des dépenses encourues.

JANVIER

- Entente pour le renouvellement et l'acquisition de licences Novell, pour la période du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2018, 83 995 \$ (Novell Canada Ltée).

FÉVRIER

- Adoption des calendriers scolaires 2016-2017;
- Contrat relatif au projet d'aménagement de deux classes d'aide et de locaux d'apaisement à l'École Notre-Dame, 83 440 \$ (Les Rénovations Daniel Larivière).

MARS

- Achats d'ordinateurs et de moniteurs pour l'agrandissement de l'École des Deux-Ruisseaux, de l'École du Grand-Boisé et de l'École de la Vallée-des-Voyageurs pour un montant total estimé à 50 735 \$ (IT2GO);
- Achats de tableaux numériques interactifs pour ces trois écoles, 45 836 \$ (Inso Inc) et achat de projecteur Epson, 25 844 \$ (AVH Technologies);
- Modifications à l'annexe précisant la tarification aux parents pour le *Service de surveillance des dîneuses et des dîneurs au préscolaire 2016-2017*, évalué à 243 \$ pour l'année;
- Adhésion à un appel d'offre de services regroupés de diffusion de communiqués de presse du CSPQ.

AVRIL

- Contrats relatifs :
 - À l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées au CFPO, 86 249,14 \$ (Gestion DMJ);

- À l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées et aux travaux d'aménagements intérieurs à l'École de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Sainte-Marie), 175 000 \$ (9251-0940 Québec Inc. Entreprises DG);
- À la fourniture de mobilier du personnel administratif et enseignant de l'École des Deux-Ruisseaux, 42 497,98 \$(ArtWoods BuroPlus);
- À la fourniture de mobilier du personnel administratif et enseignant de l'École de la Vallée-des-Voyageurs (immeuble Notre-Dame-de-la-Joie), 33 952 \$ (ArtWoods BuroPlus);
- Au gardiennage de l'École secondaire de l'Île (3 040 heures) et de l'École secondaire Mont-Bleu (1 400 heures) pour 2016-2017 au taux horaire de 20,00 \$ / heure (Neptune Security Services Inc.);
- Au service pour la gestion de projets relatifs à la mesure Maintien des bâtiments 2015-2016, 28 100 \$ (M. Vallier Pelletier);
- Achat d'un camion tracteur usagé de classe 7 ou 8 avec équipement hydraulique en option au CFPO, 60 000 \$ (Camion Lussier-Lussicam);
- Adhésion au mandat d'achat du CSPQ pour l'acquisition de cartouches d'impression et de consommables originaux, du 1er juillet 2016 au 30 juin 2020, pour un engagement de 100 000 \$;
- Aux travaux d'aménagement d'un terrain de soccer à l'École Euclide-Lanthier, 61 699,13 \$ (Excavation Le Pam);
- À la fourniture des structures de jeux à l'École des Cavaliers, 27 979 \$ et 500 \$ pour les frais d'entretien annuel (Tessier Récréo-Parcet), et à la préparation du terrain, 12 000 \$(CS Terrec);
- À la fourniture et à l'installation des structures de jeux à l'École des Trois-Portages, 49 609,42 \$ (Go-Élan Inc.)
- Signature du bail avec la Régie des transports intermunicipale des Collines (RITC Transcollines) pour la location de locaux au Centre La Pêche, pour la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2026;
- Participation de Gilles Chagnon, Gilbert Couture, Johanne Légaré, Marcel Pépin, Nathalie Villeneuve et Mario Crevier à l'activité de réflexion et d'échanges pour les élus scolaires et les directions générales dans le cadre de l'assemblée générale de la FCSQ du 27 mai 2016 au Centre des congrès de Québec, et rapport détaillé des participants au Conseil à la suite de l'activité.

MAI

- Reconduction des services professionnels du programme d'aide au personnel de la firme MORNEAU SHEPPELL pour une durée de 12 mois, au taux horaire 81 \$;
- Contrats relatifs :
 - Au câblage réseau structuré pour les agrandissements des écoles des Deux-Ruisseaux, du Grand-Boisé et de la Vallée-des-Voyageurs, 33 478,53 \$ (ConnectIC);

JUIN

- Nominations :
 - Mme Louise Beauchamp au poste de directrice adjointe à l'École Saint-Jean-Bosco et à l'École du Marais;
 - Mme Émilie Dubé au poste de gestionnaire administrative d'établissement au Centre de formation professionnelle Vision-Avenir;
 - Mme Touria Chraïbi au poste de directrice adjointe au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais;
 - Mme Édith Lacasse au poste de directrice adjointe à l'École secondaire Grande-Rivière;
 - M. Marquis Cadieux au poste de gestionnaire administratif d'établissement à l'École secondaire Grande-Rivière;
 - Mme Paméla Touchette-Giroux au poste de coordonnatrice aux communications au Service du secrétariat général et des communications;



Une école en devenir!

- Contrats relatifs:
 - À l'aménagement de deux classes d'aide et locaux d'apaisement à l'École du Lac-des-Fées, 86 800 \$ (Sodevco);
 - À la réfection des salles de toilettes aux écoles Notre-Dame, 90 300 \$, au Cœur-des-Collines (immeuble Sainte-Cécile), 99 800 \$, (immeuble La Pêche), 88 900 \$, Internationale du Village (immeuble Saint-Paul), 99 900 \$, (immeuble Limoges), 99 700 \$, du Dôme, 41 800 \$ et du Vieux-Verger, 67 800 \$ (Gestion DMJ);
 - À l'aménagement et aux travaux d'asphaltage de la cour de l'École des Tournesols, 54 520 \$ (Les Pavages Lafleur & Fils);
 - Aux cloisons rétractables de l'École Côte-du-Nord, 31 980 \$ (PBS – 2740621 Canada Ltée)
 - À l'achat de fourniture de mobilier de classe (pupitres) à l'École des Deux-Ruisseaux, 28 200 \$ (Alpha Tabco Inc.);
 - Au remplacement des cabinets de chauffage à l'École des Rapides-Deschênes (immeuble Arc-en-ciel), 67 000 \$ (Mécanique MAP);
 - Au remplacement du fini de sol du gymnase aux écoles Saint-Jean-Bosco, 80 300 \$, Euclide-Lanthier, 79 700 \$ et Saint-Paul, 79 000 \$ (Distribution Tapico Ltée);
 - Au gardiennage à l'École secondaire Grande-Rivière, pour 2016-2017, au taux horaire de 20,50 \$ (Neptune Security Services Inc.);
 - À l'installation de dispositifs anti-refoulement à l'École secondaire Grande-Rivière, à l'École secondaire de l'Île, au Centre de formation professionnelle Vision-Avenir et au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, 117 900 \$ (É. Séguin & Fils Ltée);
 - À l'achat et à l'installation d'un terrain de soccer synthétique, incluant les frais annuels d'entretien pour les cinq premières années à l'École du Plateau, 26 414.20 \$ (GTR Turf/Équipe Rochon Inc.), et à l'excavation et à la préparation de la fondation en prévision de son installation, 19 000 \$ (Les Constructions BGP enr.);
 - À l'aménagement d'un laboratoire d'exploration techno au Centre de formation professionnelle Vision-Avenir, 111 350 \$ (Parisien Construction);
 - À la réfection partielle des murs de maçonnerie à l'École du Plateau, 79 300 \$ (LCC & Associés Canada Inc);
 - À l'achat de deux demi-véhicules au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, 26 000 \$ (Consulab).

Code d'éthique et de déontologie des commissaires

En vertu de l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, LIP chap.1-13.3, la Commission scolaire s'est dotée d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du Conseil des commissaires.

Un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie est donc applicable aux commissaires en conformité avec les valeurs de respect, de transparence et d'intégrité. Il est disponible dans sa version intégrale au Secrétariat général de la Commission scolaire ainsi que sur le site de la Commission scolaire : www.cspo.qc.ca

En 2015-2016, une seule situation ou allégation de violation du code d'éthique et de déontologie a été enregistrée; le traitement de la cause est en cours.

Les états financiers

Nos finances - 2015-2016

Provenance des revenus		millier \$
Subventions du MEES	67%	109 430
Taxes scolaires	24%	38 818
Revenus des établissements	8%	14 074
Autres sources	1%	1 475
Total	100%	163 797

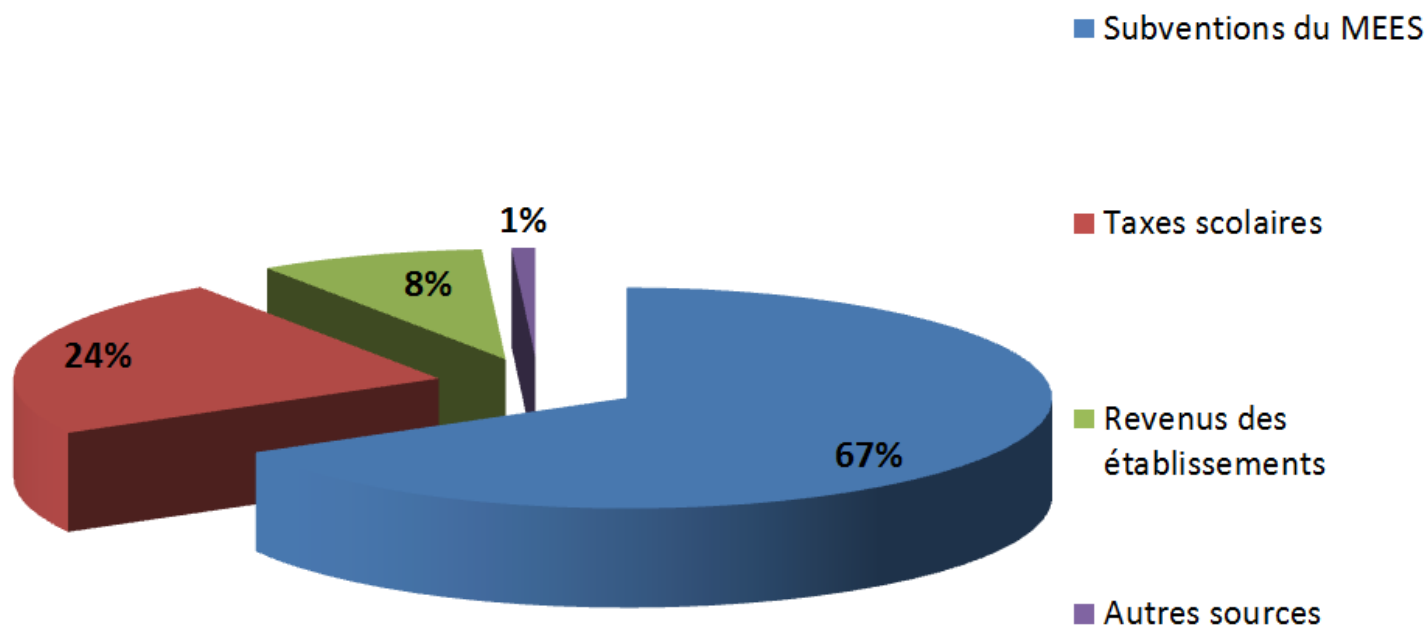
Répartition de la masse salariale	%	
Hors cadres et cadres	7%	7 819
Personnel enseignant	67%	75 057
Personnel professionnel	5%	6 235
Personnel de soutien	21%	24 236
Commissaires	0%	133
Total	100%	113 480

Les dépenses par champs d'activité		
Enseignement et de formation	50%	83 830
Soutien à l'enseignement et à la formation	19%	32 115
Services d'appoint	12%	19 250
Administratives	4%	6 699
Relatives aux biens meubles et immeubles	11%	17 480
Connexes	4%	6 616
Total	100%	165 990

Les dépenses par nature		
Salaires et avantages sociaux	76%	127 044
Frais de déplacement	0%	337
Fournitures et matériels	5%	7 885
Services, honoraires et contrats	11%	18 064
Amortissement	5%	7 651
Autres dépenses	3,0%	5 008
Total	100%	165 990

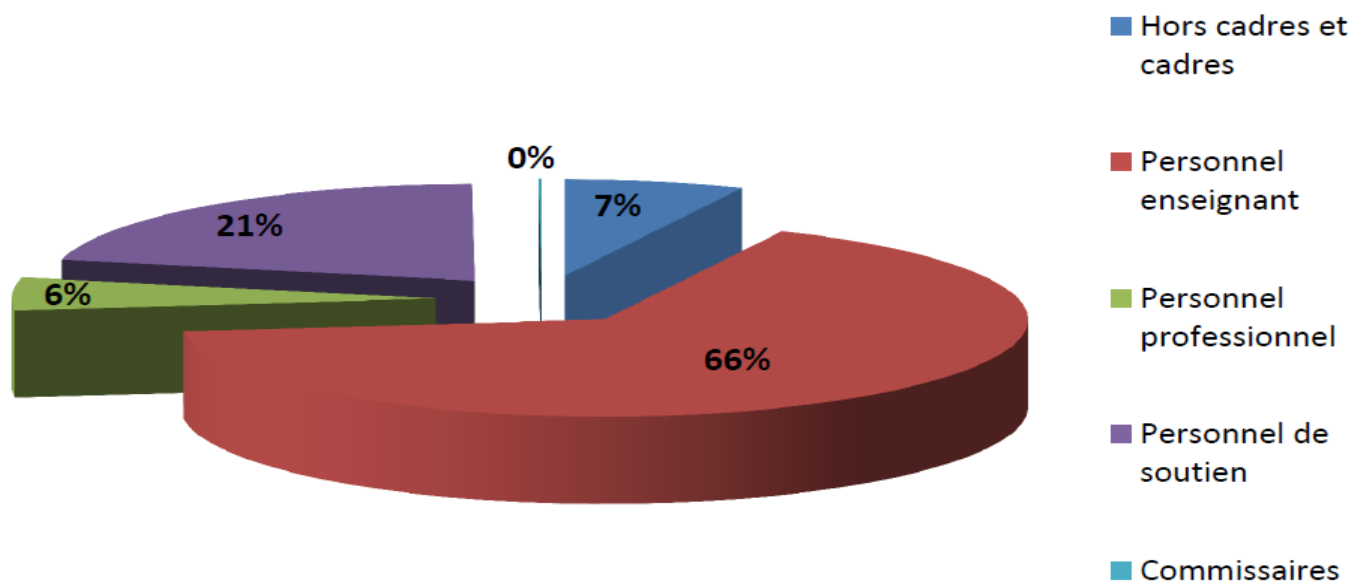
Provenance des revenus %

2015-2016



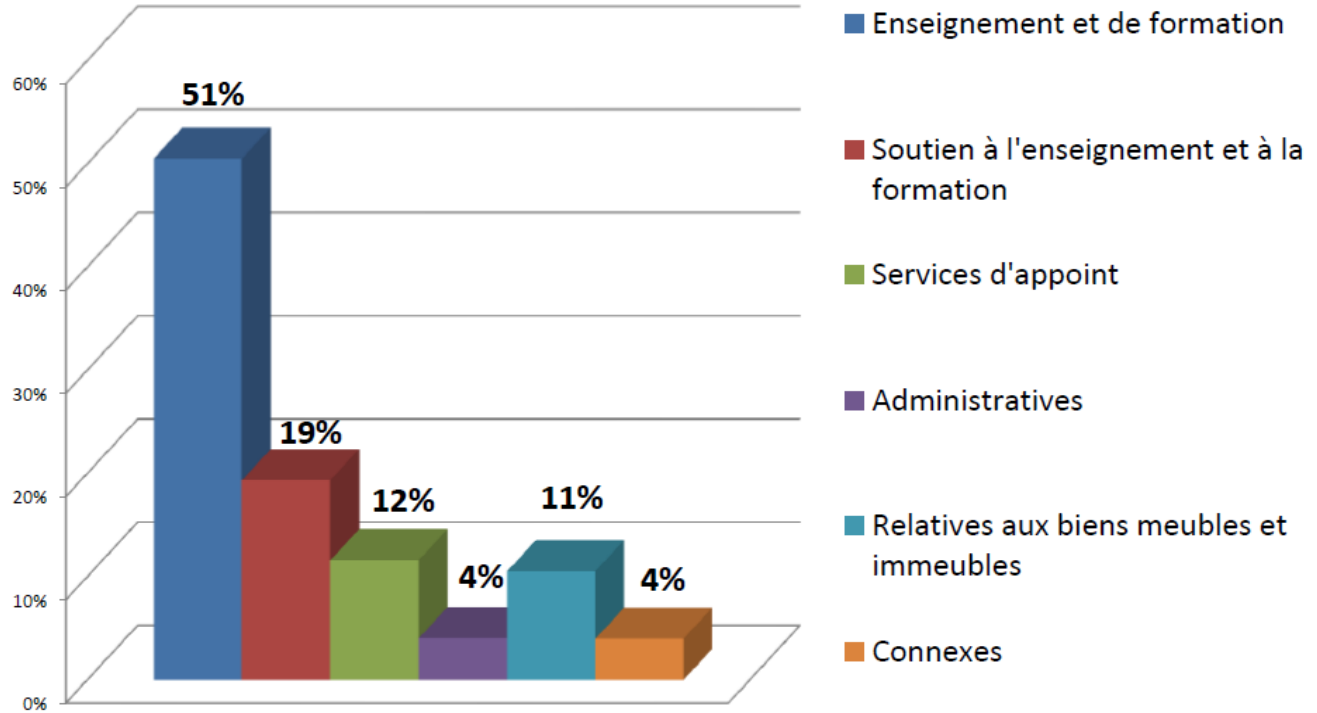
Répartition de la masse salariale %

2015-2016



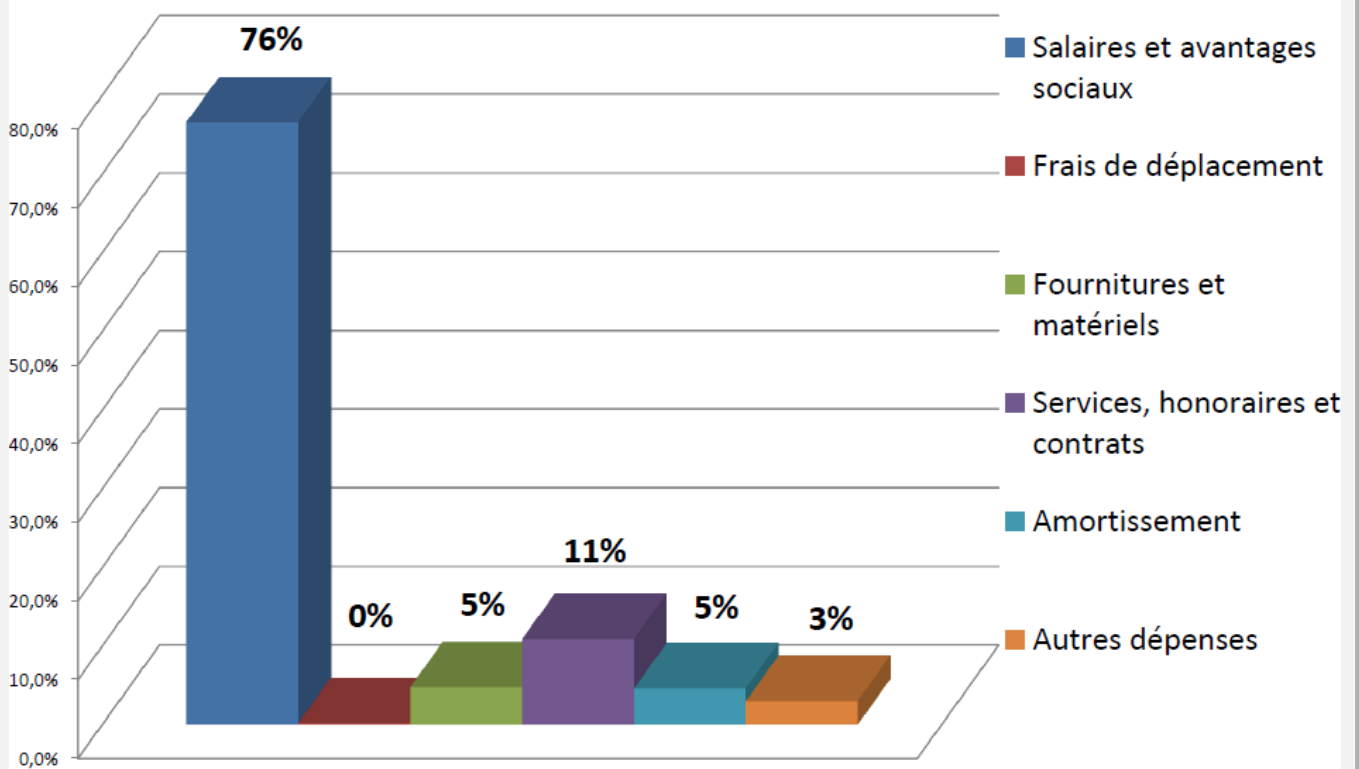
Les dépenses par champs d'activité %

2015-2016



Les dépenses par nature %

2015-2016



Gestion et contrôle des effectifs

La mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* exige que, après avoir pris connaissance de notre niveau d'effectif tel que présenté dans la section « Janvier à décembre 2014 » du tableau ci-dessous, la Commission scolaire se limite au nombre d'heures y apparaissant, pour l'année subséquente. Le Ministère nous a donc enjoint de nous conformer à **2 944 240,22 heures rémunérées** pour la période se situant entre avril 2015 et mars 2016. Dans l'expectative où il serait impossible de se soumettre à cette exigence, le Ministère nous demande de préciser l'ampleur du dépassement, les raisons expliquant le dépassement et les moyens mis en place pour rectifier la situation, si celle-ci le permet.

La deuxième section du tableau fait état de la réalité vécue entre avril 2015 et mars 2016, soit **2 999 142,74 heures rémunérées**.

772000 des Portages-de-l'Outaouais

	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	149 756,46	0,00	149 756,46	89
2 Personnel professionnel	153 992,01	75,15	154 067,16	103
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 591 513,15	988,35	1 592 501,51	2 032
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	996 201,84	1 450,37	997 652,21	1 409
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	49 635,39	627,50	50 262,89	48
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	2 941 098,85	3 141,37	2 944 240,22	3 681

772000 des Portages-de-l'Outaouais

	AVRIL 2015 À MARS 2016			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	155 741,06	0,00	155 741,06	91
2 Personnel professionnel	156 908,48	71,50	156 979,98	103
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 616 715,92	1 458,67	1 618 174,59	1 994
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 016 136,81	1 751,40	1 017 888,21	1 468
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	49 069,90	1 289,00	50 358,90	57
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	2 994 572,18	4 570,56	2 999 142,74	3 713

Comme demandé, le directeur du Service des ressources humaines a adressé au Ministère un document présentant les raisons qui justifiaient ce dépassement des heures rémunérées:

- L'augmentation de la clientèle élève: de 14 413 en 2014 à 14 732 en 2015, donc un écart de 319 élèves;
 - L'ouverture d'une nouvelle école primaire d'une capacité de 680 élèves, en septembre 2015;
 - L'agrandissement de trois écoles primaires;
 - La modification du mode de paiement pour l'engagement occasionnel de certaines personnes: ces heures rémunérées n'apparaissaient pas dans le portrait de l'année antérieure car elles étaient payées par contrat à honoraire; depuis lors, nous payons les heures dans le système de paye selon le corps d'emploi approprié;
 - De plus, la Commission scolaire prévoit une croissance démographique importante dans les prochaines années sur son territoire; de nouvelles écoles primaires et secondaires sont prévues et une offre de service bonifiée en formation générale des adultes et en formation professionnelle pourraient expliquer la possibilité de nouveaux dépassements en termes d'heures rémunérées.
-



Rapport du protecteur de l'élève

Du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, nous avons assumé la fonction de Protecteur de l'élève conformément à la résolution de la Commission scolaire.

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la Commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la Commission scolaire. »

1. Le nombre et la nature des plaintes reçues

Au cours de l'année scolaire 2015-2016, deux plaintes ont été reçues et traitées par le Protecteur de l'élève. Pour chacune, un rapport a été déposé au Conseil des commissaires le 29 juin 2016.

Nous avons aussi répondu à quelques demandes d'informations de la part de parents ou d'élèves. Ces demandes nous ont été communiquées soit par téléphone ou par courriel.

La nature des plaintes et le rapport

Les deux parents qui ont porté plainte contestaient la décision de la Commission scolaire de ne pas accorder à leur enfant respectif la dérogation pour l'entrée précoce au préscolaire. Malgré une recommandation positive de la part de psychologues externes, le comité d'étude de ces demandes a jugé que ces enfants ne répondaient pas à tous les critères exigés.

La décision de la Commission scolaire

Après l'analyse de chacun de ces dossiers, le Protecteur de l'élève recommandait à la Commission scolaire d'accorder la dérogation à ces deux enfants pour l'entrée précoce au préscolaire.

Le Conseil des commissaires a pris acte des recommandations du Protecteur de l'élève et a maintenu la décision de la direction générale.

Les suivis

Considérant la décision de la Commission scolaire, dans le cadre de mon mandat, aucun suivi n'était pertinent et approprié.

2. Les demandes d'informations

2.1 La nature des demandes

Demande d'informations générales	1
Comportement relié à la violence ou à l'intimidation	2
Services EHDAA	2
Relations avec l'école	5

Le tableau ci-dessous présente une synthèse des 10 demandes d'informations que nous avons reçues.

À la réception des différentes demandes d'informations, la première étape est de vérifier la recevabilité de la plainte. Pour ce faire, notre première préoccupation est une écoute en demandant à la personne

d'exposer la situation pour laquelle elle manifeste de l'insatisfaction.

Dans la majorité des cas, nous constatons que les personnes n'ont pas respecté toutes les étapes prévues pour le traitement d'une plainte. Parfois, la plainte n'a pas été formulée à la direction de l'établissement. Dans d'autres cas, l'étape du dépôt d'une plainte formelle au responsable des plaintes de la Commission scolaire n'a pas été faite.

Notre rôle est alors de leur donner toutes les informations nécessaires pour qu'elles puissent suivre le processus établi. À chaque fois, nous leur spécifions qu'elles peuvent nous contacter de nouveau si la dernière étape du dépôt de la plainte au responsable de la Commission scolaire ne leur donne pas satisfaction.

2.2 Les suivis par rapport aux demandes d'informations

Quand nous n'avons pas de retour à la suite des différentes demandes d'informations, nous en déduisons que la situation problématique vécue par les personnes qui manifestaient une insatisfaction a reçu les suivis nécessaires et que des solutions adaptées ont été apportées à chacune des situations.

Nous notons qu'il y a une amélioration significative dans le traitement des plaintes à la Commission scolaire. Nous constatons que les demandes d'informations qui nous sont adressées sont relativement peu nombreuses et tendent à diminuer d'année en année. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent de leur rôle avec diligence et professionnalisme.

Nous observons de nouveau que certaines personnes qui s'adressent à nous semblent manquer d'informations et ne pas savoir à qui s'adresser. Pour ces personnes, le processus apparaît comme complexe. Elles confondent le rôle d'une direction d'établissement, d'un chef de service ou d'un professionnel avec celui du responsable des plaintes. Quand elles rencontrent un problème au niveau d'un établissement scolaire, elles se sentent dépourvues et ne voient pas qu'il y a d'autres étapes possibles pour régler la situation.

Toutefois, cette situation ne nous apparaît pas normale, mais elle indique qu'une vigilance constante doit être maintenue quant à l'information transmise aux parents sur le processus des plaintes.

3. Nos recommandations

L'examen des deux plaintes concernant les demandes de dérogation pour l'entrée précoce au préscolaire nous a permis de constater la rigueur du processus de décision établi à la Commission scolaire. Toutefois, nous avons aussi constaté que, dans d'autres commissions scolaires, des cas semblables auraient obtenu la dérogation demandée. Dans le respect de l'autonomie de chaque commission scolaire dans des dossiers semblables, il pourrait toutefois être pertinent que la Commission scolaire fasse une analyse comparative sommaire afin de valider la pertinence des critères établis par le comité d'analyse des demandes de dérogation.

En deuxième lieu, nous ne pouvons que recommander de poursuivre ce processus de règlement des plaintes et de porter une attention particulière et vigilante à l'information des parents des élèves et des élèves adultes.

Reynald Labelle

Protecteur de l'élève

Myriam Beauparlant

Substitut au Protecteur de l'élève

La CSPO en action!



Forum des jeunes



Projet en Formation professionnelle



Prix « Coup de cœur » pour madame Hélène Bélisle



Magie des Fêtes à Euclide-Lanthier



Défi des «têtes rasées» à Deux-Ruisseaux



Forum des adultes

Nos établissements en 2015-2016

NOS ÉCOLES PRIMAIRES

- ◆ École Euclide-Lanthier
- ◆ École Côte-du-Nord
- ◆ École des Rapides-Deschênes
- ◆ École internationale du Mont-Bleu
- ◆ École Jean-de-Brébeuf
- ◆ École internationale du Village
- ◆ École du Lac-des-Fées
- ◆ École du Plateau
- ◆ École du Vieux-Verger
- ◆ École du Grand-Boisé
- ◆ École Saint-Paul
- ◆ École des Trois-Portages
- ◆ École du Parc-de-la-Montagne
- ◆ École Saint-Jean-Bosco
- ◆ École Notre-Dame
- ◆ École du Dôme
- ◆ École Saint-Rédempteur
- ◆ École au Cœur-des-Collines
- ◆ École du Marais
- ◆ École de la Vallée-des-Voyageurs
- ◆ École des Deux-Ruisseaux
- ◆ École des Tournesols
- ◆ École de l'Amérique-Française
- ◆ École des Cavaliers

NOS ÉCOLES SECONDAIRES

- ◆ École secondaire des Lacs
- ◆ École secondaire Grande-Rivière
- ◆ École secondaire Mont-Bleu
- ◆ École secondaire de l'Île

NOS CENTRES D'ADULTES

- ◆ Centre de formation professionnelle Vision-Avenir
- ◆ Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
- ◆ Centre d'éducation des adultes des Portages-de-l'Outaouais :
 - ◇ Centre L'Arrimage
 - ◇ Centre Saint-François
 - ◇ Centre La Génération
 - ◇ Centre La Pêche
 - ◇ Centre Saint-Raymond
 - ◇ Centre Mgr Lucien-Beaudoin

Ensemble vers la réussite!



Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

225, rue Saint-Rédempteur
Gatineau (Québec) J8X 2T3
Téléphone : 819-771-4548
Télécopieur: 819-771-5222